**Réunion d’initiative locale du 09/11/2019**

**Le chesne 08390**

**Restitution**

***Transition écologique* :**

**- Véhicules propres**

- Simplification et clarification des primes accordées pour l’achat des véhicules dits « propres » ;

- Les véhicules électriques sont-ils si vertueux ? 🡪 Réaliser une étude pour observer la pollution de la fabrication jusqu’au recyclage du véhicule et de ses éléments (Batteries) ;

- Communiquer, rendre plus transparent la mise en place des critères permettant le classement des véhicules (notamment Crit’Air) et prendre en compte des éléments sur l’ensemble de la chaîne de fabrication et du recyclage des éléments : Localisation des usines, transports lors de l’importation, … - Critères en fonction de l’évaluation de l’empreinte carbone globale roulage plus production plus capacité de recyclage ;

- Les organismes de contrôles et de décision sont-ils réellement indépendant : apporter de la transparence et éviter les risques liés au lobbying ;

- Rendre les véhicules propres plus abordables financièrement pour la population qui gagne un salaire proche du SMIC (coût des véhicules électriques ou hybrides) ;

- Injustice sociale liée au fait qu’une partie de la population ne pourra plus pénétrer au cœur des grandes villes, proposer une solution pour que les ruraux conservent un accès occasionnel dans ces zones restreintes ;

- Développer les véhicules à hydrogène, favoriser les solutions de fabrication d’hydrogène solide ;

- Risques du tout électrique, a-t-on les moyens de faire rouler le parc automobile Français à l’électrique en sachant que la production d’électricité est parfois limitée et qu’elle utilise des solutions peu écologiques (centrale nucléaire, à charbon en importation) ;

- Filières de recyclage suite aux primes d’état : Interdire la revente des véhicules « polluants » dans d’autres pays/continents.

**- Taxes carburant ou taxes écologiques**

- Pourquoi les taxes carburant sont différentes selon les pays : Uniformiser la taxation (au niveau Européen ?) ;

- Indexer les taxes sur la pouvoir d’achat des ménages ;

- Réformer le système des taxes sur le carburant : Arrêter la double taxation TIPP/TVA sur les produits pétrolier ;

- Impliquer la population et les agriculteurs dans la transition : Arrêter de faire de l’écologie sous forme de taxes ;

- Harmoniser les taxes sur les différents carburants : Pourquoi tant d’écart entre les carburants pour les véhicules routiers et les carburants pour les autres moyens de transports (Kérozène, fioul lourd des super-tanker, …) – Ces moyens de transports sont plus polluants que les véhicules automobiles 🡪 Injustice des taxes.

**- Réglementation de la vitesse**

- Supprimer la mesure de limitation à 80 Km/h et faire respecter l’ancienne limitation à 90 Km/h ;

- Faire respecter les limitations en vigueur, amélioration des contrôles dans les zones sensibles (notamment à l’intérieur des villages) ;

- Réformer le permis à points : stopper le système de points et augmenter les sanctions financières et/ou pénales : Améliorer la mise en place des sanctions (plus de réactivité et de sévérité) ;

- Donner aux départements et aux élus locaux la possibilité d’adapter localement les limitations de vitesse en fonction des profils de route, de leur état et des dangers connus par les usagers pour rendre plus cohérentes et acceptables les limitations de vitesse ;

- Prendre conscience de la perte de productivité des entreprises qui envoient les salariés en déplacement (perte de temps non compensée) ;

- Réformer la réglementation pour les poids lourds : danger pour les autres usagers qui circulent à la même vitesse, interdire le dépassement sur les 2 voies, réserver des voies de circulation pour ce type de véhicule.

**- Nouvelles solutions de mobilité**

- Développer des aides pour favoriser le covoiturage ;

- Développer les infrastructures permettant le covoiturage (Infrastructures physiques : parking, point de rencontre) ;

- Développer des solutions de mise en relation (numériques et accueil physique) ;

- Améliorer la communication sur les différentes offres de mobilité alternative, rendre accessible à tous (fracture numérique et accessibilité pour tous) ;

- Créer des infrastructures permettant le développement des moyens de déplacement doux (exple : pistes cyclables) ;

- Pérenniser l’entretien des infrastructures routières, faire les aménagements nécessaires à la mise en sécurité des usagers (tous les usagers) ;

- Eduquer les jeunes générations à une autre utilisation de la voiture : C’est un moyen de transport, prendre conscience des risques et des enjeux écologiques pour des déplacements « plaisirs » 🡪 apprendre à se déplacer autrement et à « optimiser » les transports.

**- Réduire sa facture de chauffage**

- Développer/clarifier les informations sur le sujet des changements de mode de chauffage ;

- Proposer un accompagnement personnalisé qui tient compte des possibilités, de l’adaptation et de la rentabilité du mode de chauffage envisagé ;

- Proposer et favoriser l’utilisation des ressources locales (encouragement financier) ;

- Contrôler/Encadrer la vente (prix) lorsque certains produits sont favoriser par des aides gouvernementales (l’aide n’est pas toujours au bénéfice de l’acheteur, car répercutée à la hausse sur le prix de vente ?) ;

- Adapter les taxes sur les produits consommés en fonction des offres alternatives accessibles (exple : pas toujours possible de modifier la chaudière selon la localisation ou le type du logement) 🡪 Eviter que la taxation de certains produits (fioul) engendre une augmentation de la précarité énergétique de certains ménages ;

- Aider au changement du mode de chauffage sans tenir compte des conditions de ressources – Accompagner les propriétaires pour rendre les habitations plus vertueuses (éviter aux locataires de payer une taxe à la place du propriétaire).

**- Isoler son logement**

- Créer un organisme indépendant qui conseille, informe et oriente – Stopper le démarchage par les entreprises elles-mêmes (notamment démarchage téléphonique), proposer une plate-forme qui renseigne, oriente et prend en considération les spécificités de l’habitation, de sa situation et des occupants ;

- Isolation à 1€ : Clarifier le dispositif (qui paye, qui y a le droit, comment cela fonctionne ?) – Favoriser le travail des entreprises Françaises et locales ;

- Encadrer les contrôles et les solutions techniques proposées par les entreprises. Faire une préconisation par un service indépendant pour rendre plus efficace l’intervention. Sortir des contraintes liées aux surfaces, espaces et conditions de ressources (modification des plafonds de ressources) pour bénéficier du dispositif ;

- Certificat d’énergie à faire faire par un organisme indépendant ;

- Paiement de l’aide aux particuliers et pas directement aux entreprises pour éviter les abus ;

- Favoriser des solutions techniques vertueuses, plus pertinentes que du polystyrène par exemple.

**- Autres sujets abordés sur la thématique de la transition écologique**

- La méthanisation : Est-ce réellement une solution vertueuse (empreinte carbone qui prend en compte la production du « lisier », le transport, la construction et le fonctionnement de la structure). Si oui, développer cette technique ;

- Produits Phytosanitaires (Glyphosate) : Informer et clarifier les risques liés aux diverses utilisations – Prendre une position cohérente par rapport à des études indépendantes, revoir les critères d’homologation. Harmoniser les normes avec l’Europe, en finir avec l’exception Française qui durcit les normes Européennes ;

- Lois encadrant l’entretien des cours d’eau : Sont-elles adaptées pour permettre une bonne gestion des risques liés aux inondations. L’interdiction des curages empêche de traiter efficacement les cours d’eau contre les inondations ;

- Réduire le sur-emballage, le packaging ;

- Transformer le transport maritime proposer une solution plus écologique ;

- Rester vigilant à ne pas faire de l’écologie au détriment de l’activité économique ;

- Aller vers une politique écologique incitative plutôt que de d’avoir une politique écologique punitive basée sur des taxes ;

- Développer le transport ferroviaire ;

- Aberrations du système qui n’est pas respectueux de l’écologie, rendre le système plus cohérent et plus juste ;

- Rendre accessible à tous des produits alimentaires de qualité, favoriser le juste prix des produits respectant l’écologie (discrimination par rapport au niveau de revenus du foyer) ;

- Favoriser l’orientation vers une autre agriculture, plus écologique ;

- Méfiance générale par rapport à l’indépendance des dispositifs et des contrôles mis en place – Méfiance des lobbyings.

**fiscalité, dépenses publiques :**

1. **Mieux connaître les dépenses publiques**

* Où va notre argent ? (Phrase sortie plusieurs fois)
* Avoir des émissions régulières à la ta télévision pour expliquer où passe l’argent que ce soit au niveau de l’état, comme des départements et des communes.
* Certains proposent (comme en Allemagne) de choisir où va ou ne va pas notre argent. Cela ne change pas le niveau de l’impôt mais permet d’affecter l’argent aux domaines choisis par le citoyen.
* A l’école, il est possible d’expliquer dès le primaire ce que sont des élections, et expliquer comment l’argent est dépensé.

1. **Transparence sur l’utilisation des fonds publics**

* Pour les associations, les syndicats et les partis politiques qui touchent de l’argent public, contrôler systématiquement les dépenses.
* Qui remboursera la dette ?
* L’état devrait établir son budget comme les collectivités territoriales, c'est-à-dire à l’équilibre. Pourquoi ne pas mettre cela dans la constitution.
* Tout citoyen a le droit de demander les comptes de toute administration.

1. **Etablir un système fiscal juste.**

* Rétablir l’ISF, mais en revenant à la situation initiale, c'est-à-dire en contrôlant les montants investis dans l’économie (entreprises, commerces..) et en diminuant d’autant le montant de l’ISF à payer.

Dans un premier temps a-t’on mesuré l’impact de la suppression de l’ISF sur l’investissement  dans les entreprises? Dans l’affirmative est-ce que les résultats ont été rendus publiques ?

En 2015 on dénombrait 343.000 redevable ISF pour un montant de 5.22 milliards d’euros.

Lors du rétablissement de l’ISF, il conviendrait de prévoir une exonération pour les personnes qui investissent dans les entreprises industrielles et commerciales. Ainsi il serait possible de quantifier l’impacte de la mesure sur l’économie. A-t-on suffisamment expliqué qu’il existe l’impôt sur la fortune immobilière (IFI) pour les redevables qui possèdent un patrimoine immobilier supérieur à 1.300.000 €

* Taxation des GAFA.
* Il faut que les grosses entreprises payent un impôt juste. Donc les « optimisations fiscales » des grosses entreprises doivent être compensées par un impôt complémentaire.
* Harmoniser les fiscalités. En exemple les retraités qui s’expatrient dans les pays du Sud ne devraient pas avoir d’avantages dans le pays d’accueil.
* Dans le BTP, les artisans ont cotisé 1100€ /mois sur 10 mois et touche aujourd’hui pour leur retraite 1236€ /mois. La caisse du BTP est en excédent et reverse aux caisses déficitaires. Ce n’est pas juste.
* Lorsque l’état décide d’augmenter le RSA ou le chômage, c’est le département qui paye. L’état ne reverse pas l’intégralité de ce que le département doit payer.
* Dans les Ardennes, 1/3 payent l’impôt sur le revenu. Il faudrait arrêter de dire que ceux qui ne sont pas « imposables », ne payent pas l’impôt. Ils payent la TVA.
* Certains demandent de supprimer toutes les taxes et de les remplacer par deux ou trois TVA.

1. **Quels impôts faudrait il réduire ?**

* La CSG

Pour un couple la hausse de la CSG s’applique sur les deux retraites dès lors que le revenu fiscal de référence excède 34.600 €, et cela même si l’une des retraites est de l’ordre de 1000 €. Pour une personne seule cette retraite de 1000 € ne subirait pas la hausse de 1,7 %. *Sur le principe de l’égalité de traitement des citoyens c’est inconstitutionnel*. Il convient donc de tenir compte séparément du montant des retraites.

* Les retraités estiment que ce sont les gens qui ont travaillé toute leur vie qui paye la CSG. On paye deux fois l’impôt: une première fois lorsque l’on travaille et une seconde fois à la retraite pour ceux qui ont travaillé.
* Certain peuvent accepter de payer une CSG si cela doit permettre à leurs petits enfants de toucher une prime d’activité.
* Il faudrait rétablir la ½ part pour les veufs et veuves.
* *Les cotisations individuelles sur les mutuelles de santé doivent être déductible des impôts.*

Exemple : en 2008 la prise en charge par la sécurité sociale d’une prothèse dentaire d’un coût global de 865 € était de 127,93€. A ce jour la même prothèse au coût global de 1.150 € est remboursée par la sécurité sociale 127,92 €. La prothèse a donc augmenté de 33 % et le remboursement de la sécurité sociale n’a pas changé et le reste à charge sera de 401 € après mutuelle.

L’Etat se désengage progressivement des remboursements vers les Mutuelles qui augmentent en conséquence les cotisations.

*Alors que bon nombre de citoyens renoncent aux soins, je suggère que les cotisations de mutuelle soient déduites du revenu fiscal des ménages.*

A la différence des salariés bénéficiant des contrats de groupe avec prise en charge partielle par l’employeur, les retraités supportent seuls leurs cotisations. C’est encore une inégalité entre citoyens.

* Le taux de TVA (20%) sur le fioul est trop élevé. Ce n’est pas un luxe de se chauffer. De surcroît cette TVA s’applique même sur la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), donc on paye une taxe sur une autre taxe alors que la TVA ne devrait s’appliquer que sur le produit. Cette aberration se rencontre aussi sur les facturations d’eau et d’électricité
* Il faut réduire les normes pour alléger les procédures et de ce fait alléger les dépenses

1. **Quelles dépenses publiques faudrait il baisser ?**

* Réorganiser les administrations centrales pour diminuer les dépenses. Il faut diminuer le train de vie de l’état.
* Il faut baisser le niveau des salaires des hauts fonctionnaires et des élus. A Charleville des personnes qui ne sont plus employées continuent d’être payées. Coût pour la ville 200 000€ par an.
* Diminuer le nombre de niches fiscales qui profitent beaucoup aux riches. Certaines niches fiscales ne sont utilisées que par quelques dizaines de personnes.
* Faire payer les entreprises qui après avoir touché des aides financières pour s’installer dans une commune se délocalise.  
  A travers l’impôt, le contribuable participe à l’aide à l’installation des entreprises via les subventions allouées sur la base de promesses qui ne sont pas toujours respectées. Après quelques années d’exercice ces entreprises se délocalisent parfois pour trouver une manne financière ou un régime fiscal et social plus intéressant ailleurs. Il convient donc par une loi ferme de contraindre ces entreprises à reverser les aides reçues en cas de délocalisation.
* Il y a beaucoup d’abus dans l’utilisation des aides sociales : chômage et RSA. Certains au RSA peuvent avoir un revenu global supérieur au travailleur au SMIG. Il faudrait baisser les aides (chômages, RSA). Les aides sont utiles pour passer une phase difficile de perte d’emplois, mais l’aide ne devrait pas subsister.

Pourquoi ne pas faire travailler partiellement les personnes au RSA dans les communes. La suppression des produits phytosanitaires imposent d’utiliser une main d’œuvre manuelle conséquente.

* Il faudrait baisser les avantages donnés aux salariées et retraités de la SNCF et de l’EDF, afin de baisser les prix de l’électricité et des transports.
* En 1973, une loi a interdit d’emprunter de l’argent à la banque centrale (à 0%). Résultat, l’état emprunte aux banques privées. La charge de la dette se fait donc au bénéfice du privé.
* Pourquoi le particulier n’ouvrirait il pas son copte à la banque de France ?
* Pourquoi donne t’on un revenu à des personnes qui arrivent de l’étranger et qui sont sans travail.
* Un Général n’est jamais mis en retraite. Il est en disponibilité. Ce qui signifie qu’il garde sa solde à vie.

DE PLUS

* **Il faudrait indexer les retraites sur le taux d’inflation.** Le taux d’inflation de 2018 est de 1,8 %. Les retraites n’augmenteront en 2019 que de 0,3 %. Il ne faut pas s’étonner que voir partir les retraités au Portugal, en Tunisie et maintenant à Italie du Sud où des régimes fiscaux très favorables ont été mis en place pour favoriser l’essor économique de certaines régions.
* Problème avec l’ENA, qui formate les hauts fonctionnaires et politiques sur un modèle unique.

**Démocratie et Citoyenneté**

VIE INSTITUTIONNELLE ET DEMOCRATIQUE

* 03 RENOUER LE LIEN
* Il faut plus de liaisons entre élus et citoyens : il n’y a pas de restitution régulière du travail effectué donc impossibilité de contrôle par les citoyens ; ceux-ci ne peuvent pas suivre la cohérence des programmes pour lesquels ils ont voté ; et si des incohérences sont notées, ils ne peuvent sanctionner.
* certains élus sont méconnus ; les gens doivent parfois voter pour des inconnus complets (européennes…) ce qui est un frein ; on vote volontiers pour une personne connue, maire, député, président
* 04 CUMUL DES MANDATS
* le cumul peut être une bonne chose pour la connaissance des territoires ; il devrait être autorisé jusqu’à un certain seuil de population ex : sénateur + maire d’une petite commune de quelques centaines d’habitants
* point de vigilance : la course aux cumuls des indemnités ; il faut plafonner ; c’est plus le cumul des indemnités qui est reproché que celui des mandats
* 06 DOSE DE PROPORTIONNELLE
* Oui pour une dose de proportionnelle
* point de vigilance : ne pas tomber dans l’instabilité et l’absence de majorité gouvernable
* 07 REDUCTION DU NOMBRE DE PARLEMENTAIRES
* Inquiétude que ce soient les territoires ruraux qui « trinquent » et qui soient le plus l’objet des réductions ; donc risque de sous- représentation de certains territoires
* Si le nombre des parlementaires baisse, leurs indemnités ne doivent cependant pas augmenter ; il doit y avoir économie globale
* 09 VOTE OBLIGATOIRE
* Oui pour obligation de vote , comme en Belgique ;
* alternative : soit on inflige une amende en cas de non vote, soit on incite à voter avec un crédit d’impôts (10 € par ex)
* 10 VOTE BLANC

Plutôt d’accord mais beaucoup de difficultés pour le gérer ; il faudrait qu’il compte dans le calcul de l’obtention de la majorité permettant d’être élu mais cela risque de provoquer un retour aux urnes ; il faudrait mettre une limite

* 11 DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
* Tirer au sort tout ou partie des sénateurs pour pouvoir exercer un contrôle
* Problème du quinquennat : dissocier plus les élections législatives de la Présidentielle pour éviter le blanc- seing à la majorité présidentielle pendant 5 ans
* 12 ; 13 REFERENDUM
* Beaucoup de scepticisme sur son utilité au niveau national
* Au niveau local, commune, département, c’est plus envisageable
* De la méfiance sur le RIP
* 14 TIRAGE AU SORT DE CITOYENS
* Pourquoi pas sur certains sujets (comme les jurés d’assises) mais la politique c’est un METIER : ça s’apprend, il faut connaître beaucoup de choses
* Possibilité d’associer des citoyens tirés au sort pour participer aux débats, poser des questions, remettre en cause les élus, mais sans voter
* Promouvoir la formation des élus de tout niveau

VIE CITOYENNE

* 19 ; 20 RESPECT DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET ENGAGEMENT CITOYEN
* Renforcer l’éducation civique à l’Education Nationale
* Inculquer le comportement civique dès l’école
* Oui pour un service civique universel
* 24 INCIVILITES
* La première est de ne pas voter
* C’est aussi de ne pas participer assidûment aux réunions quand on est élu (Assemblée nationale ou autre)
* De ne pas s’informer et apprendre les sujets dont on doit débattre (conseiller municipal/ conseiller communautaire etc qui n’étudient pas les documents avant les séances)
* 25 ; 26 LUTTER CONTRE INCIVILITES
* Supprimer l’anonymat lors des sanctions et faire connaître les infractions à la population

Anonymat et impunité renforcent les incivilités.

***Organisation de l’état et des services public***

- Créer un centre unique qui regroupe tous les services ou qui se déplace ;

- Faire évoluer les horaires des services publics ;

- Offrir des aides pour les personnes ne maîtrisant pas internet ;

- Organiser des services publics pour une personne polyvalente de proximité ;

- Administrations, prendre en compte les revendications ou les propositions des personnes de terrain ;

- Suppression des « Flash Ball » ;

- Prendre en compte les rapports de la cour des comptes ;

- Suppression des Conseils Départementaux ;

- Réorganisation des services publics en milieu rural ;

- Meilleures relations entre la personne polyvalente et le service public

- Gratuité téléphonique pour tous les services publics ;

- Désert médical : plus de spécialistes et plus de généralistes ;

- Restructuration des hôpitaux ;

- Plus grande justice dans la répartition des services ;

- Obligation en fin d’étude de combler des vides médicaux ;

- Meilleure coordination entre les services à domicile ;

- Plus d’argent pour développer le système de santé ;

- Contrôler le coût des médicaments.